

# Infos Village

**" La terre nous fait attendre ses présents à chaque saison, mais on recueille à chaque instant les fruits de l'amitié. "**

## LES TITRES

- **Page 1 Travaux ...**  
*Une opportunité à saisir !*
- **Page 2 IL S'EN PASSE...**  
*Une famille au complet*  
*Étriman's Club un week--end non stop*  
*Souvenirs au repas des Aînés*
- **Page 3 BON À SAVOIR...**  
*Pas si blanche que ça l'opération !*  
*Nous sommes presque tous concernés*  
*Écrivez-nous un article*
- **Page 4**  
*Un groupe qui a de la voix*  
*Remerciements*  
*La fête au village*  
*État civil*  
*Une mise au point qui s'impose*  
*14 juillet pour tous*

## Travaux et effacements des réseaux

### Opportunité à saisir !

C'est pour le 15 mars dernier délai que devaient être déposés les dossiers du plan triennal (2009-10-11) qui propose aux communes de bénéficier de fonds régionaux accordés sous certaines conditions. Le conseil municipal a accepté la proposition d'une nouvelle tranche d'aménagements paysagers, qui pourra être éligible dans le cadre de ce plan. C'est en demandant des devis pour les effacements de réseaux et l'éclairage public, que j'ai appris que la S I C A E prévoyait de renforcer une partie du réseau de la commune. Ces travaux prévus par le syndicat consistent au remplacement des fils à nu par du câblage aérien. Renseignements pris, il m'a été confirmé que le coût de cet investissement pourrait être défalqué de nos effacements prévus. Ces travaux programmés par le S I E R vont de la Grande Rue à la Rue Principale. Nous n'avons pas prévu une si longue distance lors de la décision d'une nouvelle tranche d'aménagement, en continuité de la place de la mairie, jusqu'à l'intersection de la rue de Douai. Mais vue la participation importante du syndicat, il nous a paru opportun d'effacer tout ce tronçon, le coût des futurs aménagements sur ce tracé sera à l'avenir beaucoup moins onéreux grâce à cette réalisation.



Rue de Péronne fils et câbles en tous sens

Lors des deux premières tranches d'aménagements, nous avons fait le choix d'effacer les réseaux (électricité et téléphone) et d'installer un nouvel éclairage public avec des candélabres, en étant bien conscients que ces travaux coûtaient aussi cher si non plus que les aménagements eux mêmes.



Rue de Péronne coté réseaux effacés

Conserver le réseau aérien n'est pas une solution d'avenir d'autant plus qu'aujourd'hui tous les nouveaux branchements sont souterrains. Dans le futur projet, nous pouvons espérer des subventions du Conseil Général pour l'éclairage public, mais sa participation aux travaux d'aménagements sera très limitée, les priorités sont réservées à d'autres domaines. Il est révolu le temps où chaque projet était automatiquement aidé. Nous avons été bien inspirés de réaliser les deux places en quatre ans. Quand à la région, elle devrait normalement nous accorder des subventions pour ce qui concerne le paysager, le dossier ayant été déposé dans les délais. La réalisation de travaux importants dans la commune concerne tout le monde, il est utile que vous en soyez tenus informés. Il suffit de comparer les deux photos pour constater la différence. Nous avons aussi à l'étude l'aménagement des abords du lotissement rue Principale qui entre dans le cadre de la loi sur l'eau, pour lequel des règles sont à respecter vu que la voie est départementale. A aujourd'hui nous attendons le rapport

de la DDE. L'impatience de certains riverains qui attendent des travaux pouvant améliorer les défauts d'implantation de leur d'habitation, ne doit pas nous influencer pour autant à faire des choix dans l'urgence qui ne seraient pas les bons.

### Une famille au grand complet !

Tous les membres de la famille étaient présents le samedi de Pâques 12 avril, pour la remise de la médaille d'or de la famille à Madame Quindroit (qui n'avait pas pu être décorée lors de la précédente cérémonie pour cause de santé).

*« Au moment où notre pays traverse une crise profonde, faite d'inquiétudes, la famille constitue, plus que jamais, le lieu où la solidarité joue son rôle pleinement auprès des plus jeunes comme auprès des plus âgés, le lieu où s'exprime la volonté de donner, de transmettre et de partager, le lieu où s'apprend la responsabilité. Faisons confiance aux familles, appuyons-nous sur leurs compétences. Une famille est un lieu d'apprentissage des relations sociales où se gère une communauté de frères et de sœurs.*

*Vous toutes, les mères de familles, grandes ou petites, Soyez fières. Trop souvent encore, on constate que lorsque l'on vous demande, Mesdames votre profession vous répondez "sans". Mais non ! Dites fièrement : mère de famille. N'est-ce pas le plus beau métier du monde ? »*

C'est Dominique Camus, notre Conseiller Général qui a remis cette distinction à Madame Quindroit, en présence des membres du conseil, des enfants et petits-enfants. Toutes nos félicitations au récipiendaire ainsi qu'à son mari.



**Une médaille d'or de la famille**

### Etri-Man's Club, week-end du 1er mai de trois jours non stop



**Alignés pour le tir**

Cette année, le ball-trap annuel de l'Etri-Man's Club s'est déroulé pendant le long week-end du 1er mai. Si le soleil ne fut pas toujours au rendez-vous, le temps resta assez clément pour ne pas gâcher cette "fête champêtre" qui ravit tous les adeptes de ces réunions en plein air. Comme toujours l'organisation et l'accueil furent appréciés des visiteurs et des participants. Il n'y avait pas que les tireurs pour faire la queue devant le buffet dans l'attente d'être servi de la commande passée. Beaucoup désormais ont pris l'habitude de venir se restaurer sur le site. C'est une occasion très agréable de partager un repas en compagnie d'habitants de la commune et d'amis. Il faut espérer qu'un tel investissement en matériel et temps passé à la préparation de cette manifestation seront récompensés par de bons résultats qui encourageront les organisateurs.

### Souvenirs au repas des aînés

Comme toutes les années, les membres du conseil municipal et moi même avons accueilli avec plaisir nos chers invités du jour. Comme d'habitude l'ambiance fut chaleureuse et conviviale, les "nouveaux venus" de l'année sont bien vite entrés dans ce cercle de la grande famille, qui prend beaucoup de plaisir à se réunir. C'est avec une certaine émotion que nous avons regardé la vidéo projection des photos prises au cours des repas de 2002 à 2008 et du film des quatre dernières années. Une promesse que j'avais faite à certains participants, qui chaque année me regardant les photographier et filmer me demandaient quand ils pourraient se voir, c'est maintenant chose faite. Comme toujours l'après midi a bien vite passé autour de cette grande table qui rassemble les générations. Il



**Nos deux doyens d'assemblée**

est vrai que certaines personnes ne se voient que ce jour là et sont très heureuses d'échanger pour l'occasion et savourent ces instants passés ensemble. Honneur à nos deux doyens d'assemblée Madame Charlotte Colombier et Monsieur André Venet. Merci à M Frédéric Fernandez pour l'installation de son matériel de vidéo projection.

## Pas si blanche que ça l'opération !

Il y a quelques années, la communauté de communes du canton de Combles (4C), afin d'aider à la création d'entreprise, a accepté de relayer un projet agroalimentaire dans les anciens locaux Mag Agro de Rancourt. L'opération consistait dans l'acquisition des bâtiments avec travaux de mise en conformité pour permettre l'installation d'une chaîne de fabrication de pizzas. En contre partie, l'exploitant s'engageait contractuellement à verser un loyer correspondant au remboursement par la 4 C du prêt consenti pour l'achat des bâtiments, et des travaux nécessaires à sa mise en conformité. Il faut aussi dire que cette solution permettait à l'exploitant de bénéficier de fonds européens à la création d'entreprise, et aussi de développer plus rapidement son outil de travail. En finalité, au bout de quelques années, nous avait-on certifié :

**« ce sera une opération blanche qui aidera à la création d'emploi dans le Canton. »**



Aujourd'hui après de multiples péripéties : malfaçons dans les travaux, exigence d'agrandissement, assainissement inadapté à l'outil de travail, procès, achat et échange de terrains pour extension de l'entreprise avec frais à charge de la 4 C, pompage des eaux usées pour retraitement en site adapté, etc, nous avons eu une proposition de rachat très inférieure aux sommes engagées par la collectivité. Après une négociation à sens unique, l'exploitant des lieux conscient du capital important investi par la 4C, n'a pas hésité à faire peser dans la balance la menace de partir s'installer sous d'autres cieux, si son offre était refusée. L'assemblée générale de la 4C (composée des délégués de toutes les communes) à accepté la vente des bâtiments, à l'unanimité moins deux voix (une contre et une abstention), pour une somme inférieure d'au moins **400 000€** au montant engagé par la collectivité. Comme au poker, quand on a joué trop gros et que l'on ne peut plus suivre, il faut subir le jeu de l'adversaire.

En conclusion on peut dire que l'aide apportée à la création de cette entreprise, aujourd'hui revient à 5000€ par emploi créé, ce qui coûtera approximativement 100€ à chaque habitant du Canton. Désormais, pour beaucoup d'entre nous, la dégustation de pizzas aussi bonnes soient elles, risque de nous occasionner des digestions difficiles pendant quelques temps...

## Une décision qui concerne presque tout le monde

Lors de la séance du 8 avril dernier, en présence de tous ses membres, le conseil municipal a décidé à l'unanimité le remplacement de tous les compteurs d'eau installés depuis 15 ans et plus. Comme expliqué dans un article du bulletin de septembre 2008, le rendement du réseau est déficitaire bien que les fuites aient été détectées et réparées. Pour les spécialistes, ce sont les compteurs qui en sont la cause, en effet, ceux-ci après 10 ou 15 ans d'utilisation ne comptabilisent plus la totalité des consommations effectives. Comme beaucoup aujourd'hui ont entre 30 et 40 ans, voire plus, il est grand temps de repartir sur des

comptages justes, par souci d'équité entre ceux qui ont des installations récentes et les autres.

Dans un premier temps nous avons rédigé un nouveau règlement de la distribution de l'eau, qui a été validé par les services de l'État. Une copie sera distribuée à chaque foyer pour que vous puissiez prendre connaissance des modifications de ce règlement, surtout de l'article sur le remplacement des compteurs. Ensuite lors du passage de l'employé communal à l'automne, pour les relevés de consommation, une fiche expliquant les différentes options concernant le remplacement des compteurs (pour les personnes concernées) vous sera distribuée. Vous disposerez d'un mois pour la remplir et la retourner en mairie. Chaque membre du conseil sera en mesure de donner les renseignements nécessaires et d'apporter l'aide attendue aux personnes qui le désirent.

L'application de cette décision va occasionner des frais et peut être quelques problèmes, mais elle est nécessaire, comme l'était celle

prise par mon prédécesseur, il y a 40 ans, d'installer des compteurs dans la commune. C'est au cours du premier semestre 2010 que s'effectuera le remplacement de tous les anciens compteurs de plus de 15 ans. Je rappelle que la gestion de l'eau est indépendante du budget communal et doit fonctionner avec ses propres recettes.

Dans notre canton, seules quelques communes continuent la gestion de l'eau. Aujourd'hui nous sommes indépendants, confier le réseau au privé est une "aventure" risquée et difficile à tenter.

### Écrivez nous un article !

Voilà déjà quelques années que ce bulletin est publié, à aujourd'hui, peu nombreuses sont les personnes qui y ont consacré un article. Je rappelle que chaque administré peut utiliser ce mode d'information qui peut être utile et servir à mieux se connaître. Les sujets ne manquent pas, vous pouvez les aborder et les commenter à votre guise. Ne vous en privez pas ! A bientôt de vous lire...



## Un groupe qui a de la voix !

Le samedi soir 16 mai dernier, le groupe vocal du **Sud Artois** nous a fait découvrir une partie de son immense répertoire. Ne dit on pas que la musique et le chant aident à la méditation, de surcroit dans une église, alors tous les ingrédients étaient réunis pour que vagabondent les pensées et s'éclaircissent les idées. Ils nous ont laissé "**Le Temps de Vivre**" pour nous dire "**Pourquoi Ci Pourquoi Ça**" et puis on est allé voir "**Mon Vieux**" qui nous a dit "**Écoute Bien Cet Air La**" épris de "**Liberté**" et d' "**Amitié**" on a "**Aimer À Perdre La Raison**" avant d'attraper "**La Maladie d'Amour**" en allant faire "**La Ballade Nord-Irlande**" et nous réfugier dans "**Le Doux Chagrin**" tout en se disant que non "**Je N'aurais Pas Le Temps**" de revoir "**Mon Amant De Saint Jean**" en voulant aller "**Toujours Plus Loïn**" aussi "**Petrouchka**" et "**Lily**" nous ont dit : ne faites pas "**Les Comédiens**" et "**Vous Qui Nous Écoutez**" n'oubliez surtout pas de faire "**La Part À Dieu**". Les textes de toutes ces chansons nous ont fait voyager au gré de notre imagination. Merci à ce groupe de bénévoles amateurs pour sa belle prestation, qui aurait mérité, dans un autre contexte, un autre accueil et aussi un public bien plus nombreux.

## Remerciements

Un grand merci aux trois dames qui comme l'an dernier, m'ont apporté leur aide pour le nettoyage de printemps des deux églises.

## LA FÊTE AU VILLAGE

### Le comité des fêtes vous informe :

**Samedi 25 juillet**

Repas dansant à la salle des fêtes à 20 h avec buffet campagnard.

Un formulaire d'inscription vous sera distribué, sur lequel vous aurez toutes les indications concernant cette soirée.

**Dimanche 26 juillet**

À 7 h vide grenier rue d'Équancourt, à partir de l'église Saint Michel, emplacements gratuits.

À 17 h 30 Thé dansant à la salle des fêtes avec l'orchestre : Reynald CHABÉ

**Lundi 27 juillet**

À 17 h 30 des tours de manèges seront offerts par le maire, ses adjoints et le comité des fêtes à tous les enfants.

## ÉTAT CIVIL

### Une pensée pour :

Yvon DUPUIS

qui nous a quitté le :

25 avril

Toutes nos sincères condoléances  
à la famille



### Nos vœux de bonheur accompagnent :

LESAGE Pauline

et

BENZI Alan

qui ont dit oui le 27 juin 2009



### Longue et heureuse vie à :

Louise HARLÉ

Ewa KARPINSKI

nées les 23 mars

et 10 avril

Félicitations aux heureux  
parents



## Une mise au point qui s'impose . . .

Depuis que les deux entités Etricourt et Manancourt sont rassemblées, pour le meilleur et pour le pire, jamais personne n'avait pensé alerter la presse pour nos "histoires de clochers," que je croyais à tort disparues. J'ai donc été fort surpris de l'appel d'une journaliste m'invitant à m'expliquer sur la question posée en réunion de conseil au sujet des églises et de leur avenir. Et aussi très étonné de voir qu'un correspondant de la presse locale avait pu s'introduire dans l'église Saint Martin pour y prendre des photos sans aucune demande officielle. Je tiens à informer tous les administrés, que j'ai subi ce tapage médiatique (presse et radio) et que je n'en suis pas l'instigateur, comme certains ont pu le penser.

### 14 juillet pour tous

Comme chaque année, tous les enfants présents dans la commune le jour du 14 juillet sont invités à participer aux jeux, place de la salle des fêtes. Venez nombreux les applaudir, c'est autour du verre de l'amitié que se terminera cet après midi.